

La fresque dessinée par les enfants de l'école d'Archamps avec l'aide de Madame TRUCHET

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,



Quel plaisir de voir arriver l'été avec son lot de manifestations renouant avec la convivialité historique de notre village! Après la fête de la musique viendront la fête du marché, celle de l'école et la fête du vélo en septembre!

Mon équipe et moi-même sommes également très fiers du succès croissant rencontré par notre centre de

loisirs ouvert voici un an. Pour répondre à vos attentes, nous avons augmenté la capacité d'accueil de 24 à 40 places ; et nous travaillons à l'ouverture du centre au mois d'août pour l'année prochaine. Kevin, le nouveau directeur, vous proposera cet été un programme très riche qui fera la joie de vos enfants.

La place de vos enfants au cœur de la vie du village constitue une priorité ; ainsi, un conseil municipal jeunes sera très prochainement créé et permettra à nos jeunes Archampois de s'investir en menant à bien des projets pour la commune avec l'accompagnement d'un animateur. Une autre priorité de mon équipe est l'aménagement de l'espace situé entre l'ancienne et la nouvelle école, dont nous souhaitons faire un lieu pour toutes et tous avec aire de jeux, tables et bancs, terrains

de pétanque, équipements de fitness, tyrolienne, etc... des aménagements suggérés, entre autres, par les enfants d'Archamps.

Par ailleurs, le chef-lieu continue de s'embellir avec la réalisation de notre jardin Tapponnier, près de l'école, qui sera inauguré très prochainement. Un très bel espace vert sera à votre disposition et je remercie d'ores et déjà les propriétaires de chiens de respecter ce lieu et d'éviter que nos chers amis à quatre pattes y fassent leurs besoins sans quoi je serai obligée de leur en interdire l'accès.

Des nouvelles d'Archparc! Alors qu'au 31 décembre 2021 nous comptions 1934 salariés, nous sommes heureux de compter désormais une vingtaine de salariés supplémentaires chez Keri médical et 160 emplois chez Vivacy.

Quelques habitants m'ont demandé de reculer l'heure de fermeture du cimetière pour que les arrosages et entretiens puissent se faire quand il fait un peu moins chaud. Le cimetière sera désormais ouvert jusqu'à 21 heures. Cette modification sera effective au 1er Juillet.

Enfin, je vous rappelle que nos services restent à votre disposition en juillet et en août.

Je vous souhaite un bel été.

ACTION MUNICIPALE

LA CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

De nombreuses délibérations ont été à l'ordre du jour du Conseil en avril et en mai, dont la liste exhaustive serait fastidieuse pour le lecteur, mais peut être consultée sur le site de la mairie. Au titre des affaires courantes, le Conseil a notamment travaillé sur :

• Les taux d'imposition applicables sur le territoire de la commune

Ils ont été reconduits à l'identique sans modification par rapport à 2021.

• Les finances communales

Le Conseil a validé le résultat cumulé de l'exercice 2021 et les excédents à affecter (2,8 millions d'euros). Vous retrouverez tous les détails dans le compte-rendu du Conseil municipal du 24 mai. Ils témoignent de la bonne santé financière de notre commune.

· Les affaires foncières

Le Conseil a autorisé la création d'une voirie nouvelle destinée à la desserte du futur Centre Technique et d'un programme de logements dans le secteur de l'Abondance (depuis la route de la Bossenaz). Cette voirie sera classée dans le domaine public.

• L'urbanisme

Depuis le mois de novembre 2021, la CCG (Communauté de Communes du Genevois) a mis en place une plateforme permettant aux usagers de déposer en ligne leurs dossiers d'autorisation d'urbanisme. Les élus ont approuvé une convention fixant les modalités d'échange électronique d'informations avec la CCG. Ils ont par ailleurs approuvé l'engagement de la procédure de modification simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme portant notamment sur des corrections techniques. Le projet de

modification, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public pendant un mois du lundi 22 août 2022 au vendredi 23 septembre 2022 inclus en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

• Les ressources humaines au service de la commune

Le Conseil a donné son accord pour le recrutement d'agents saisonniers permettant de couvrir les besoins de la période estivale.

• Les subventions aux associations

Le conseil municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 8 000 € au Comité des Fêtes pour une fête de la musique... exceptionnelle, ainsi qu'une subvention conséquente au Vélo-club de Saint-Julien (5 000 €) pour l'ouverture de la section VTT à Archamps.

• Transition énergétique

Après la toiture de la salle polyvalente, c'est celle du bâtiment Raymond Fontaine qui sera équipée de panneaux photovoltaïques. C'est la société SAS CitoyEnergie qui a été retenue pour cet équipement.

Enfin, animé par le souci de mieux communiquer avec les habitants et d'assurer les capacités suffisantes en mairie pour accompagner et suivre les questionnements divers exprimés, le Conseil a souhaité ouvrir un poste d'assistant(e) de direction en charge de la relation aux citoyens et de l'événementiel. Nous espérons ainsi pouvoir mieux servir les attentes de tous, mais aussi développer la participation citoyenne aux projets proposés pour notre village qui est avant tout le vôtre!

Nathalie Herlemont, pour le Conseil municipal

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI



Une commémoration animée par les écoliers qui ont récité des poèmes et présenté leur fresque de la paix.

PROJET IMMOBILIER



Le programme Fyloma de l'entreprise VINCI route du Léman va commencer ; il s'agit d'un programme de 95 logements comportant 4 bâtiments, qui débutera en ce mois de juin pour une durée prévue de 26 mois.

PLUS DE JARDINS PARTAGÉS

Vu le nombre croissant d'Archampois qui souhaitent cultiver salades et radis dans les jardins partagés, la Mairie a agrandi l'espace global mis à disposition et une optimisation des lieux a permis de passer de treize parcelles disponibles à vingt.

Le 19 mars dernier, les jardiniers se sont réunis au cours d'un chantier collectif animé par Franck Gossmann d'Amrita Permaculture. Une recomposition a été nécessaire pour réduire les espaces inutilisés et mieux se conformer à l'esprit de la permaculture. De nombreuses espèces d'arbres ont été introduites : des arbres fruitiers, des arbustes à petits fruits et floraux et autres aromatiques ayant pour objectif de favoriser la biodiversité avec notamment des espèces mellifères (des plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles). Les jardiniers ont pu recevoir de nombreux et précieux conseils pour augmenter la production de légumes et limiter l'apport en eau en utilisant par exemple la technique du paillage. Ces techniques et conseils ont été discutés lors de la conférence « Permaculture » qui s'est tenue à la salle polyvalente le 7 juin.

Les jardins sont un excellent moyen d'apprendre à se réapproprier la production de nourriture, d'expérimenter différentes façon de le faire et le tout sans intrants chimiques!

Il n'y a plus de parcelles disponibles à ce jour, mais nous pouvons vous inscrire sur liste d'attente. Prenez contact avec la mairie.



PROJET JARDIN-ÉCOLE



« Et si apprendre à faire pousser sa nourriture était aussi important qu'apprendre à lire et écrire ?

Avec l'aide de Franck Gossmann, spécialiste en permaculture pour les grands comme pour les petits, les enfants de l'école d'Archamps et leurs institutrices ont entrepris de jardiner dans leur école. Les élèves de primaire ont planté des petits fruitiers et des aromates dont la période de maturation a lieu durant la période scolaire. Les maternelles ont de leur côté semé des graines, puis planté les jeunes pousses dans le verger communal. Ainsi, pendant l'été, ces derniers pourront gouter leurs récoltes.

Le jardin nécessite de prendre le temps d'observer, de travailler avec soin et de développer le sens de la patience, autant d'apprentissages précieux pour les écoliers. C'est aussi une formidable activité pour développer une culture de dialogue et de coopération. Et cette expérience est aussi une action de sensibilisation aux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face.

Témoignage d'élève de CE2:

« On a aimé planter, c'était bien, c'était amusant de gratouiller la terre de creuser avec des outils ».

Une chose à retenir?

Protéger la nature savoir comment planter, apprendre à planter en pot, savoir refaire chez soi et expliquer aux parents.

Témoignage élève de CM2:

« On a pu faire quelque chose de concret, participer à l'élaboration du jardin, c'est important pour plus tard. Ça sort de l'ordinaire ».

LE CALVAIRE DE LA FIBRE INTERNET!

Depuis plusieurs mois, vous êtes nombreux à subir des coupures de services liées aux nouvelles connexions de la fibre. Cela fait maintenant un peu plus de 2 ans que la fibre est disponible dans les hameaux d'Archamps, là où l'ADSL était très faible en débit auparavant. Malheureusement nous n'échappons pas aux déboires que connaissent aujourd'hui beaucoup de Français avec cette nouvelle technologie.

Mais d'où vient le problème ? Le réseau déployé sur Archamps est la propriété du SYANE: syndicat des énergies et de l'aménagement du numérique de la Haute-Savoie. Le SYANE a, lors d'un appel d'offre, délégué l'exploitation du réseau à une société de droit privé, la société COVAGE. COVAGE a pour mission de déployer et maintenir le réseau. Elle le met à disposition de divers opérateurs fournisseurs d'accès à internet (FAI). Les petits opérateurs passent par la société COVAGE pour effectuer leurs opérations de connexion de nouveaux abonnés tandis que les gros opérateurs (SFR, Free, Bouygues et Orange) mandatent leurs propres équipes et sous-traitants.

Bon, alors, qui fait quoi ? C'est bien là le problème ! Nous avons pu l'observer récemment aux Pommeraies. Les équipements publics ont été malmenés par les divers intervenants et nécessitent des réparations. Une opération de maintenance a été entreprise par un sous-traitant de l'entreprise CIRCET, elle-même mandatée pour faire la maintenance du réseau par COVAGE ! Sous-traitance en chaîne... un sous traitant de CIRCET est intervenu, coupant internet pendant plus de 2 semaines dans tout le quartier ! L'opération de maintenance est terminée, mais une grande partie des usagers n'a plus de service internet. Cela fait 4 semaines que ça dure !

Vos élus et les services de la mairie ont été témoins de tous ces dysfonctionnement et nous avons été aussi actifs que possible pour faire remonter les problèmes au SYANE, aux élus du territoire et du département. Nous allons continuer pour œuvrer à une solution fiable et pérenne!

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant!

EVÈNEMENTS À VENIR



Pas de trêve estivale pour le marché, retrouvez vos marchands tout l'été!



ENFANTS, ÉCOLE, PARENTS, ARCHAMPS S'ENGAGE AVEC L'ASSOCIATION TCHENDUKUA ET LES KOGIS.



Fondée en 1997, l'association Tchendukua aide les Kogis, populations autochtones de Colombie, à récupérer leurs terres ancestrales - https://www.tchendukua.org/association-tchendukua/histoire-projet.

Depuis quelques années, l'association développe des interventions, conférences, ateliers pédagogiques avec les enseignants et les élèves dans de nombreuses écoles primaires et collèges. Il s'agit de sensibiliser les enfants à l'altérité et de les inviter à mieux intégrer les enjeux climatiques et les actions locales possibles à imaginer. Comment ? En ouvrant un dialogue, animé par Lise Fabbro, chargée de mission, entre jeunes Français et jeunes Kogis.

Un partenariat s'est développé entre la municipalité, l'école et l'association française Tchendukua. Les enfants de plusieurs classes ont travaillé autour de thématiques passerelles qui permettent d'identifier les différences entre leur mode de vie et celui des enfants Kogis : vivre, habiter, se nourrir, se distraire, éduquer, jouer sont autant de sujets qui permettent aux enfants, mais aussi à leurs parents, de se questionner sur nos propres habitudes, nos « habitus » comme l'évoquait le sociologue Pierre Bourdieu. Jeudi 31 mars, une intervention de Lise Fabbro à l'école d'Archamps a permis aux élèves une première immersion dans la vie de ce peuple de la Sierra Nevada de Santa Marta en Colombie. Une expérience de tous les sens, de l'image à la musique en passant par l'écoute et même le goût, puisque les enfants ont pu déguster l'une des boissons traditionnelles des Kogis, à base de sucre de canne non raffiné, la Panela. Les enfants étaient ravis et ont obtenu des réponses à leurs multiples questions. Les enseignants ont pu rassembler les messages que les enfants voulaient transmettre aux Kogis.

Un partenariat qui a pu se réaliser grâce à une forte implication du corps enseignant, de parents d'élèves et de la commune d'Archamps :

Reda El Andaloussi, parent d'élève :

« Les Indiens Kogis, comme d'autres peuples racines, ont su à travers les millénaires résister à la modernité et cultiver une harmonie à soi, aux autres et à la nature. Peut-être pourrions-nous, dans une démarche de dialogue et de questionnement, y puiser une inspiration afin de nous guider individuellement et collectivement, à vivre mieux ? Voici un beau thème d'apprentissages et d'échanges pour petits et grands, rendu possible par l'association Tchendukua, les enseignants de l'école d'Archamps ainsi que la mairie et nos élus ».

Christelle Kasparian, institutrice à l'école d'Archamps :

« A priori, découvrir à l'école le mode de vie du peuple Kogis peut paraitre bien éloigné des instructions officielles de l'Education Nationale.

En réalité, ce projet permet d'aborder de nombreux points exigés par les programmes scolaires : développement du respect de l'autre, de la sensibilité, de l'esprit critique, sensibilisation aux liens entre le vivant et son milieu et des enjeux environnementaux.

Découvrir le mode de vie et de pensée des Kogis permet d'aborder tous ces points de façon concrète plutôt que théorique et permet aux élèves de se questionner sur des thématiques fondamentales : peut-on être heureux sans notre confort habituel ? Qu'est-ce qu'il est essentiel d'apprendre lorsqu'on est enfant ? Comment vivre en harmonie avec la nature ? ».

Adeline Pech, conseillère municipale:

« S'intéresser aux indiens Kogis de Colombie permet de découvrir une autre façon de vivre, celle des peuples racines. Le rôle qu'ils se sont donnés est celui de soigner la terre et de vivre en paix ensemble. Leur philosophie est alors basée sur un équilibre permanent entre soi et les autres, tout en étant en étant partie prenante de la nature. Ces thématiques me paraissent ô combien actuelles pour nos sociétés modernes en crise. Elles peuvent être autant d'inspirations et permettre d'ouvrir la discussion sur de très vastes sujets (progrès, connaissance, rapport à la vie et au vivant...).

Je me réjouis que notre commune soutienne l'association Tchendukua pour permettre aux Kogis d'entretenir leur différence, qu'ils retrouvent leurs terres ancestrales, et pour offrir aux enfants et aux habitants d'Archamps l'opportunité de se questionner sur nos sociétés, de développer notre esprit critique, de prendre du recul vis à vis de nos croyances, d'échanger et peut être trouver du sens ».



VIE ASSOCIATIVE ET DU VILLAGE

L'AMICALE BOULE D'ARCHAMPS FÊTE SON DEMI-SIÈCLE!

L'amicale Boule d'Archamps organise le samedi 25 juin 2022 ses 50 ans !

A cette occasion un tournoi de 18 triplettes formées (maximum) sera organisé.

Ce tournoi sera suivi d'un repas le soir (entrée, rôti de porc, fromage, dessert) et d'une soirée musicale animée par le groupe Bill Tcherno (qui fêtera ses 30 ans).

Le repas et la soirée musicale se tiendront à la salle des fêtes d'Archamps.

Tarif : 25 euros par personne pour le tournoi + repas + soirée musicale (repas obligatoire si tournoi) ou 20 euros si uniquement repas + soirée musicale.



13.30 h : Tournoi en 4 parties (en triplettes formées)
(limité à 18 triplettes - date limite d'inscription le 18.06.2022)

20.00 h : Repas (Entrée, rôti de porc, fromage, dessert)

21.30 h : Concert avec Bill TCHERNO (30° anniversaire)

Programme
13.00 h : rendez-vous sur le parking de la Mairie d'Archamps
13.30 h précises : début du tournoi



Date limite d'inscription et de règlement le 18 juin 2022 auprès de :

Gille Guerraz: +33 6 80 87 93 29 / gilguerraz13@gmail.com
ou Dominique Felsenheimer: +33 6 72 09 58 07 / felsenheimer.dominique@orange.fr

FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE ABC

Sous un soleil magnifique, une journée exceptionnelle dédiée à l'art avec la participations des enfants de l'établissement.





ASSOCIATION HÊTRE

Une nouvelle année s'achève dans la salle polyvalente (mairie) pour les pratiquant(e)s de yoga, les lundis soir 18h30 et 20h ainsi que les mardis matin 8h45 et 10h15.

L'occasion en fin d'année d'un cours d'essai offert, afin de réserver votre place pour la rentrée en septembre.

Il est toutefois nécessaire de s'annoncer!



Pour plus de renseignements :

Françoise Urban 06 19 33 44 41

Affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga (FNEY). Enseigne à Archamps depuis 1986.

CLUB CLAIR SOLEIL

C'est avec entrain, le sourire aux lèvres que, à 7h15 le 17 mai dernier, 40 de nos aînés se sont embarqués, à bord d'un car de l'entreprise Gal, pour une magnifique journée à Lyon.

Dès 10h, arrêt petit déjeuner : on sort la table de la soute du car, café/croissants à volonté... Cette fois, bien réveillé, tout le monde est heureux de pouvoir se saluer et bavarder.

Arrivés à Lyon, une guide expérimentée monte à bord et nous voilà partis à la découverte de la Capitale des Gaules, livrant des informations insoupçonnées.

Midi tapante, entrée dans la célèbre et incontournable brasserie Georges. Une spectaculaire omelette norvégienne flambée clôture un bon repas traditionnel.

L'après-midi a été consacrée à la visite du Parc de la Tête d'or, en petit train ; la roseraie était à son apogée, prête pour le concours annuel de la plus belle variété de roses.

L'heure du retour a sonné. Le micro passe de main en main, chansons et histoires drôles illuminent les visages.



Soigneusement orchestrée, l'organisation a permis que la joyeuse troupe profite de chaque instant de cette journée dans la joie et le bonheur de se retrouver.



L'association « Clair Soleil » est ouverte à tous, dès 60 ans.

Contact: 06 61 64 71 80

VISITE PÉDAGOGIQUE DU RUCHER COMMUNAL

Plusieurs familles ont pu découvrir le rucher communal le samedi 21 mai dans le cadre des visites pédagogiques.

De quoi en savoir plus sur le fonctionnement des abeilles et leur importance au sein de notre écosystème.

Un grand merci à Pascal Bouleau et aux membres du rucher communal pour avoir rendu cette découverte possible.





LE SYNDICAT MIXTE DU SALÈVE

Le Syndicat Mixte du Salève (SMS) regroupe 19 communes, un vaste territoire qui compte environ 5000 habitants vivant au pied de cette montagne des Préalpes. Les missions du SMS sont la protection des paysages, la sensibilisation à son environnement et sa valorisation en tant que poumon vert et espace naturel sensible.

Le Syndicat Mixte du Salève s'occupe entre autres de l'entretien, d'un réseau de plus de 250 kilomètres de chemins. Le balisage et la signalétique sont essentiels pour les promeneurs.

Le SMS a également pour objectif d'assurer la pérennité des activités agricoles et du pastoralisme sur les alpages sommitaux. Il s'occupe du recensement et suivi des espèces d'oiseaux ; un inventaire est effectué régulièrement. Le syndicat entreprend des actions telles que la création de mares, qui permet le développement d'espèces telles que les libellules (une soixantaine d'espèces), qui contribuent à maintenir ou étendre la biodiversité.

Il fait découvrir le patrimoine naturel et culturel de la montagne à travers La Maison du Salève qui propose de nombreuses activités de découverte :

(i) https://maisondusaleve.com

Le SMS veille également à ce que les loisirs sur le Salève soient respectueux de la nature et du développement durable. Il joue également un rôle de médiateur entre les différents usagers de la montagne, chasseurs, promeneurs, ornithologues, parapentistes, vététistes, etc.

(i) http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Le SMS travaille également avec la Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève (HEPIA) à qui a été confiée la renaturation de la carrière du Salève.



ÉTAT CIVIL

Julia Faivre et Martin De Nardo ont eu la joie de célébrer leur union le samedi 30 avril 2022 à la Mairie d'Archamps.



La famille Bellino a le plaisir de vous annoncer que Angelo et Tosca ont accueilli leur petit frère, Romeo, né le 14 janvier 2022.

Jérome Alexis Laurens et Voninahitriniaina Helge Noëlle Rafamantanantsoa ont décidé de se dire « oui » en cette belle journée du 26 mars 2022, et remercient Madame le Maire et son adjoint de les avoir unis.

Adèle Courcier et Ghislain Collet sont heureux de vous annoncer la naissance de leurs deux filles jumelles, Léonie et Harmonie, le 10 mars 2022.





B.P.40 - ARCHAMPS 74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13 accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

Impression: 1450 ex.

Création graphique et impression : Piste Noire Équipe de rédaction coordonnée par Christophe Gironde

Photographies: mairie d'Archamps